

## PROFIL DES COMPÉTENCES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SKI DE FOND QUÉBEC

Ski de fond Québec (ci-après la « **corporation** ») est la fédération de tous les fondeurs du Québec. Nous sommes reconnus pour soutenir les adeptes, la passion et l'élite du ski de fond, avec trois statuts officiels reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec : fédération sportive, fédération de plein air et organisme national de loisir.

La corporation promeut la pratique du ski de fond dans le cadre d'un mode de vie épanouissant, responsable et complet, pour le mieux-être et l'équilibre physique et mental de l'individu et de la communauté.

Le conseil d'administration (ci-après le « **conseil** ») est garant de la mission est des valeurs de la corporation. Le profil des compétences dans ce document identifie les habiletés et expériences nécessaires au bon fonctionnement du conseil.

Chaque année, le Comité de mise en candidature évalue la performance du conseil et identifie les éléments à améliorer dans sa composition. Les compétences présentées ci-après, par ordre alphabétique, résument l'ensemble des qualités et expériences souhaitables au conseil.

Nous offrons des chances égales à toute personne qualifiée pour un poste.

### Affaires publiques et habiletés politiques

La personne possède un sens politique développé lui permettant d'influencer et de faire avancer les idées et les projets de la corporation. Elle comprend les stratégies et tactiques politiques et sait quand les utiliser pour en faire bénéficier la corporation et ses membres. Elle est habile dans les relations formelles et informelles.

### Commandites et partenariats d'affaires

La personne possède des connaissances, des contacts ou de l'expérience dans le milieu des affaires, de la recherche et de la gestion de commandites permettant de faciliter le démarchage de nouvelles commandites, d'améliorer la gestion et la pérennité des commandites existantes ou de développer de nouveaux partenariats d'affaires.

### Communication et marketing

La personne possède des connaissances dans la gestion du marketing, la gestion de l'image de marque et dans le développement des outils de communication.



### **Communication interpersonnelle**

La personne possède des qualités d'écoute, d'interactions positives et de développement de relations avec les autres lui permettant de communiquer efficacement avec les autres, de véhiculer les messages et idées de la corporation et d'apaiser les tensions et les conflits.

### **Droit et aspects légaux**

La personne possède des compétences lui permettant de guider le conseil sur les orientations légales de certaines démarches ou décisions.

### **Éthique et déontologie**

La personne possède de bonnes connaissances dans la mise à jour et l'application d'un système de valeurs éthiques.

### **Gestion financière et comptabilité**

La personne possède des compétences et des connaissances des règles comptables applicables aux organismes à but non lucratif et de l'expérience dans la gestion des ressources financières.

### **Gestion du risque, gestion du changement et gestion de crise**

La personne possède de l'expérience et des habiletés dans la mise en œuvre des processus de gestion du changement et est en mesure de soutenir et de guider la corporation dans la gestion des risques. Elle a aussi la capacité d'établir un plan d'action afin d'atténuer les risques et de gérer les crises. La personne est habile à négocier avec les changements imprévus.

### **Gouvernance des OBNL et gestion d'une organisation**

La personne possède une bonne connaissance des principes de gouvernance des organismes à but non lucratif et du code de gouvernance pour les organismes de sport et de loisir. Elle est en mesure d'utiliser ses connaissances et ses expériences pour en faire bénéficier la corporation et lui permettre d'atteindre son plein potentiel.

### **Habiletés de concertation**

La personne a de l'expérience au sein de la collectivité sportive et comprend les enjeux du milieu, ce qui lui permet de faciliter le développement et la mise en place des relations entre, et avec, les partenaires de la communauté sportive.



### **Philanthropie et gestion de dons**

La personne possède des connaissances et de l'expérience dans l'application des règles légales et comptables liées aux démarches philanthropiques, et principalement dans la gestion et l'administration des dons.

### **Planification stratégique et élaboration de politiques**

La personne possède des connaissances et des habiletés dans l'élaboration et la mise en place d'un plan stratégique permettant d'orienter la corporation et son développement. Elle possède aussi de l'expérience dans la mise en place de politiques organisationnelles permettant de bien structurer l'organisation et ses activités.

### **Ressources humaines et gestion de performance**

La personne possède de l'expérience dans la gestion des ressources humaines, permettant de soutenir l'organisation dans la mise en place d'une culture organisationnelle positive.

